

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9

On s'abonne:

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Talbot, 16.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, ayant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez MM. RAVAS-LAPITTE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Février 1878.

LE RÉVEIL DE L'ANGLETERRE.

« Lord Derby est coupable de haute tra-
hison envers l'Angleterre. »

Telle est l'accusation qui pèse en ce mo-
ment sur le noble lord dans les meetings
anglais, telle est l'opinion qui se propage en
Europe.

Lord Derby pouvait non-seulement sau-
ver la Turquie, mais surtout conjurer les
dangers que prépare à divers Etats l'al-
liance, si intime maintenant, des deux con-
quérants modernes.

Par suite de la politique hésitante, tor-
tueuse, imprévoyante de lord Derby, Con-
stantinople n'est plus qu'un chef-lieu de pré-
fecture de la Russie avec le Sultan pour
préfet délégué; la route des Indes est ou-
verte au Moscovite grec, doublé du Turc
mahométan.

Et ce n'est pas seulement l'Angleterre qui
est frappée du coup qui vient d'atteindre la
Turquie, mais presque toute l'Europe qui
sera victime de la déplorable politique suivie
par lord Derby.

Avant même que les Indes échappent aux
Anglais, on verra l'annexion de la Hollande
et du Danemark fournir le lot de la Prusse
à la suite des victoires russes; puis viendra
le tour de l'Autriche; puis celui de la Suisse,
et puis la France aussi, quelque jour, se
trouvera sans alliance devant de nouvelles
présentations, devant de nouveaux outrages
de la Prusse commandant en maître à qua-
tre-vingt millions d'Allemands coalisés et
enrégimentés sous le despotisme de Berlin.

Lorsque la Prusse aura pénétré jusqu'à
la mer Adriatique, le duché de Milan sera
réclamé par elle comme étant le prix légitime
de la victoire de Sadowa, dépouille opime,
provisoirement cédée à la France.

Le duché de Milan est aussi nécessaire à
la Prusse que le Tyrol et la Bohême.

Le prince de Bismark est d'avis que le
Milanais serait aujourd'hui aussi bien dans
ses mains que naguère dans celles de l'Aut-
riche; la couronne de fer du Milanais n'a-
t-elle pas toujours été le complément des
couronnes d'or des victorieux du côté de
l'Italie?

Si l'Italie se plaint trop vivement de cette
revendication, l'habile chancelier pourrait
bien favoriser certaines revendications et re-
faire une confédération italienne dans la-
quelle les Etats romains seront restitués à la
papauté par une solution bien inattendue de
la part de la Prusse.

Enfin, la Russie ne serait certainement
pas garantie contre certaines querelles de
mur mitoyen, et l'alliée de la veille, qui au-
rait si bien contribué à la constitution du
nouvel empire d'Occident, pourrait bien re-
gretter un jour d'avoir fait son voisin si puis-
sant.

Mais, dira-t-on, comment la Russie peut-
elle songer à troubler et à combattre la
puissance anglaise dans les Indes?

Si l'expulsion du lion britannique de
presque toutes les possessions anglaises
n'est pas le but de l'alliance secrète et bien-
tôt publique entre la Russie et la Turquie,
POURQUOI CETTE ALLIANCE?

Nous avons déjà bien indiqué ce que peut
faire une armée russo-turque à travers les
populations musulmanes qui se trouvent
sur la route des Indes, populations que vont
rejoindre les quarante millions de musul-
mans répandus dans les Indes.

Les Sikhes ont puissamment aidé les An-
glais à triompher des cipayes; mais, si le
conflit s'engage entre les Anglais et les Turcs,
les Sikhes seront avec les mahométans,
leurs coreligionnaires.

Dans ce cas, les Anglais perdraient les
Indes en 1878 ou 1879, comme ils ont
perdu leurs colonies d'Amérique en 1786.

Et Dieu sait la terrible révolution inté-
rieure que préparerait à la vieille Angleterre
cet effondrement de son empire en Orient!
Dieu sait quelle jacquerie produiraient dans

les populations ouvrières de l'Angleterre LE
CHÔMAGE ET LA FAMINE!

C'est alors qu'il SERA TROP TARD de déplo-
rer une politique égoïste et lâche, une poli-
tique cent fois maudite, qui aura perdu l'An-
gleterre et compromis tous les intérêts de
l'Europe.

O douleur éternelle, pour l'Angleterre!
Cette puissance maritime jusqu'à présent
sans égale retrouvera devant elle une autre
puissance maritime longtemps sa rivale;
cette Hollande qui lui disputera cette fois,
avec avantage, l'empire des mers, avec des
monitors hollandais portant le pavillon de
la Prusse et commandés par un Ruyter
prussien.

Où, l'Angleterre, battue dans les Indes
par la Russie alliée à la Turquie, serait en-
core vaincue sur mer par la Prusse devenue
maîtresse des colonies hollandaises et d'une
marine cuirassée formidable montée par des
matelots hollandais et des mécaniciens alle-
mands.

M. le prince de Bismark a si bien dirigé
sa stratégie diplomatique, que, sans tirer
un coup de canon ni sur terre ni sur mer,
la Prusse se réveillera un matin nantie des
portées de la Hollande, de ses colonies et de
sa marine.

Les Prussiens ont déjà envahi la Hollande
par leurs agents comme ils avaient envahi
la France avant la guerre de 1870.

Les Prussiens, en pénétrant dans la Hol-
lande, ont propagé dans ce pays certains
calculs d'intérêt qui ont fait un rapide pro-
grès à travers ce peuple de marins et de mar-
chands, peuple essentiellement calculateur.

En faisant tomber les barrières qui res-
treignent en ce moment le commerce hollan-
dais vers l'Allemagne, en faisant bénéficier
les Hollandais des avantages du Zollverein,
en conservant provisoirement à la Hollande
son autonomie, la Prusse trouvera moyen
de faire demander par la Hollande elle-même
l'entrée des Pays-Bas dans la grande famille
allemande.

Il suffira à M. de Bismark de quelques
demandes partielles plus ou moins précises
pour faire rendre par la Prusse le décret qui

donnera aux Hollandais le titre de citoyen
allemand, *civis romanus*.

Le prince de Bismark sait parfaitement
comment on provoque, comment on favorise
les révolutions chez ses voisins, et il ne
manque pas d'agents habiles pour faire
réussir une révolution même en Hollande.

En ce qui concerne le Danemark, ce
n'est ni par la persuasion ni par des intrigues
révolutionnaires que le prince de Bismark
triomphera du patriotisme danois; c'est par
les armes, et, malgré toute la bravoure bien
éprouvée des Danois, leur résistance ne
pouvant être de longue durée; LE DANEMARK
DEVIENDRA UNE NOUVELLE PROVINCE DE L'EMPIRE
ALLEMAND.

Voilà les résultats de la politique de lord
Derby, politique à jamais néfaste! Voilà
les conséquences funestes de l'abstention
de l'Angleterre depuis 1870!

L'Angleterre peut-elle encore conjurer les
calamités qu'elle a déchaînées sur l'Europe?
Peut-elle conserver les Indes? Peut-elle
garder la suprématie sur les mers? Peut-elle
éviter chez elle tous les désastres d'une
révolution?

OUI, CERTAINEMENT.

Mais il n'y a de salut pour l'Angleterre
qu'avec le concours de la France, qu'avec
l'alliance de tous les Etats menacés.

L'Angleterre avec sa flotte peut certaine-
ment faire beaucoup de mal à la Russie et
surtout à son ancienne alliée la Turquie;
mais les boulets et les obus qui brûleraient
les villes maritimes de ces deux empires
alliés ne sauraient remplacer une armée
continentale, et ces boulets et ces obus
pourraient bien aussi mettre en feu toutes
les Indes anglaises en provoquant encore
d'horribles massacres par les cipayes révol-
tés. ADRIEN DE LA VALETTE.

Hier, dans la soirée, les cercles politi-
ques étaient très-préoccupés des nouvelles
arrivées de Berlin, de Vienne et de Londres.
Il se confirme que l'empereur d'Autriche a
mandé en toute hâte auprès de lui l'archiduc
Albert, commandant en chef des armées au-
trichiennes.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

DE BORDEAUX A BORDEAUX.

Alfred Régnier était bien, à l'époque où je le
connus, le plus grand fou que la terre ait jamais
porté. Tout le monde le connaissait à Bordeaux à
cause de son étourderie, qui avait fini par devenir
proverbiale, et d'un irrésistible besoin de changer
de place, à la manière des girouettes.

Sortir sans chapeau, oublier de dîner, lire son
journal dans le salon où il se trouvait en visite,
aller à la chasse sans se munir de poudre, partir
pour Blaye et arriver à Libourne, étaient pour lui
choses fort ordinaires.

Quant à sa manie des voyages, à son amour
exagéré des aventures et des sites pittoresques, il
aurait été fort embarrassé, je présume, pour les
motiver. Il s'imaginait qu'il ne devait bien se trou-
ver que là où il n'était pas, et il dépensait ainsi sur
les grandes routes la fortune que sa mère lui avait
laissée en mourant. A toutes les questions qu'on lui
adressait à ce sujet, il répondait gravement:

Je le jure par l'Hécla, l'Antisana et le Chipi-
canti! le touriste seul connaît le vrai bonheur, et

l'homme le plus heureux, à mon avis, c'est le Juif-
Errant.

Ce jeune écrivain de vingt-cinq ans serait mort
certainement s'il avait dû, à l'exemple d'Hercule,
élever sur un point de notre globe une colonne
avec cette inscription: *Nec plus ultra!* plus rien
au delà!

Un matin, — c'était en février 1856 — son père,
pour la vingtième fois depuis quelques semaines,
lui parla du projet qu'il avait formé de le marier
avec sa nièce, qui devait arriver sous peu à Bor-
deaux. La persistance avec laquelle il revenait sur
ce chapitre prouvait combien il tenait à la réussite
de ce mariage.

Alfred ne connaissait ni son oncle ni sa cousine.
Il savait seulement que cet oncle, établi dans une
de nos colonies depuis longues années, s'était
brusquement décidé, après la mort de sa femme,
à venir rejoindre son frère à Bordeaux.

Les prières, les raisonnements dont M. Régnier
appuya sa proposition trouèrent notre jeune
étourdi inébranlable dans son refus motivé.

— Comment! répondait-il à son père, moi qui
ne puis demeurer deux heures en place; qui ne
me plais qu'un bâton à la main, un album sous le
bras; moi qui suis doué de la papillonne, comme
aurait dit Fourier, tu veux que je renonce à cette
existence de touriste, si pleine de charme! Tu
veux que je dise adieu aux longues pérégrinations,

aux joyeuses aventures, à ces émotions quotiden-
nes qui centuplent l'existence! Menace-moi d'être
enseveli sous une avalanche, d'être grillé vif dans
le cratère d'un volcan, ou de faire connaissance
avec un boa à jeun, j'accepterai peut-être. Mais
m'engager dans les liens de l'hyménée, moi l'écr-
velé, le cosmopolite, le papillon, cela vaut la peine
d'y réfléchir, et j'y réfléchirai. D'ailleurs, en ce qui
concerne le verbe aimer, si je conjugue assez bien
le présent et le passé, je n'ai pu mordre encore au
futur; cela viendra peut-être, mais je demande
du temps.

Après déjeuner, il serra la main à son père le
plus naturellement du monde, comme s'il allait
fumer simplement un cigare sur les allées de
Tourny, et lui dit en prenant son chapeau:

— Ne m'attends pas pour dîner; je vais en Es-
pagne. Si tu as quelque chose à m'écrire, si tu veux
me rappeler près de toi, je trouverai tes lettres à
Séville, chez ton correspondant.

Alfred Régnier traversa les Pyrénées; il s'arrêta
quinze jours à Madrid, visita Tolède, Cordoue, et
arriva enfin à Séville, cette riche cité dont les
Espagnols disent si emphatiquement:

Quien no ha visto Sevilla
No ha visto maravilla.

(Qui n'a pas vu Séville n'a pas vu de merveille.)

Séville est, en effet, malgré ses rues étroites et

tormenteuses, admirable par sa position et par les
monuments qu'elle renferme. Aussi, à peine ar-
rivé, notre pérégrinateur fut-il séduit, fasciné. Il
visita quelques-unes des trente-deux églises de la
ville, compta les cent soixante-six tours dont les
Maures ont flanqué le mur qui l'entoure et au pied
duquel serpente le Guadalquivir; il se promena
dans les magnifiques jardins de l'Alcazar, ce riche
palais oriental; il admira de loin la tour de la ca-
thédrale, la Giralda, haute de 116 mètres, qu'éleva
l'architecte arabe Geber et au sommet de laquelle
tourne une girouette en bronze doré, représentant
la Foi et pesant 34 quintaux. Enfin il arriva à la
porte de la cathédrale.

Le jour baissait; les aiguilles qui surmontent ce
superbe vaisseau gothique, se doraient sous les
derniers rayons du soleil couchant. Les neuf nefs
de l'église, ornées de statues magnifiques et de
tableaux précieux, étaient faiblement éclairées par
quelques cierges qui brûlaient dans de riches can-
délabres; les orgues répétaient un de ces chants
religieux si doux au cœur et à l'oreille.

Notre jeune voyageur s'était arrêté devant le
tombeau de saint Ferdinand; alors seulement il
aperçut une femme qui priait, immobile et rêveuse,
le front penché sur son livre d'heures. Malgré le
bruit qu'il fit en s'approchant, elle ne releva point
la tête, et Alfred put examiner tout à son aise
l'admirable profil de son visage.

On dit aussi que M. de Bismark est rétabli de la maladie qui le retenait à Varzin et qu'il a écrit à l'empereur pour lui annoncer son retour prochain à Berlin, où le grand chancelier pourrait être tenu plus promptement au courant des péripéties du conflit oriental.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le tour de M. de Bismark de paraître sur la scène politique.

La représentation de la pièce principale va commencer; il y aura plusieurs actes, mais le dénouement n'est, hélas! que trop prévu!

Ce n'est pas la République du 13 décembre qui peut donner confiance aux puissances neutres et sauver l'Europe d'une redoutable domination.

Un correspondant spécial de la *Défense* adresse à ce journal l'importante dépêche suivante:

« Vienne, 15 février, 10 h. 40, matin. Le comte Andrassy et M. Tisza se prononcent catégoriquement pour une attitude ouvertement hostile à la Russie.

Une fraction du cabinet autrichien se montrant opposée à cette politique, la retraite du ministre Aversperg est probable.

Il a été tenu hier et il sera également tenu aujourd'hui un grand conseil militaire, sous la présidence de l'empereur.

Le général de Bylandt, ministre de la guerre, a démontré qu'en raison des mesures prises, la mobilisation totale des forces austro-hongroises peut s'effectuer très-rapidement.

Les préparatifs militaires se poursuivent avec la plus grande activité. Sur la ligne du Nord, il part chaque jour plusieurs trains de munitions à destination des places fortes de Gallicie. La municipalité de Cracovie a été avisée qu'elle aurait à pourvoir à l'entretien et au logement de deux corps d'armée.

Dans les sphères officielles on croit être certain que l'Angleterre fera un *casus belli* de l'occupation de Constantinople par les Russes.

Situation de plus en plus grave.

SERVICE FUNÈBRE A NOTRE-DAME DE PARIS EN L'HONNEUR DE PIE IX.

Paris, 15 février, 3 h. 20, soir.

On a pu constater l'unanimité touchante qui a réuni dans la métropole de Paris les représentants de tous les grands corps de l'Etat.

Les ministres et leur cabinet, les ambassadeurs, la magistrature en costume, l'armée représentée par une multitude d'officiers, l'Université, les administrations publiques, le préfet de la Seine, assistaient au service.

Le bureau du Sénat et les sénateurs, parmi lesquels un assez grand nombre du centre gauche, les députés de la droite au grand complet, légitimistes et impérialistes, personnifiaient la France entière.

Il se serait sans doute longtemps oublié dans cette muette contemplation; mais l'inconnue avait fini sa prière et elle s'éloigna lentement avec sa suivante, en jetant sur son admirateur un regard involontaire.

Pour tout autre que pour Régnier, cette rencontre eût pris place parmi les mille et un incidents de voyage. Il était, en effet, indifférent à beaucoup de choses; ainsi, grande route ou sentier émaillé de pâquerettes, plaine uniforme ou montagne déchirée d'aspérités, tout cela lui importait fort peu. Mais une femme jeune, jolie, dans une église, enveloppée de mystères, et en Espagne, encore... Il n'en fallait pas davantage, avec le caractère que nous lui connaissons, pour faire naître dans son cœur, — je devrais dire dans sa tête, — une passion aussi violente que subite. Reste à savoir combien de temps devait durer ce feu de paille.

Je veux la suivre, la connaître, lui parler, pensa-t-il; et dussé-je m'attacher aux murs de sa maison, comme le lierre, je la verrai, je le jure!

Il la suivit, en effet, jusqu'à la porte de sa demeure, située non loin de la Puerta de la Triana; après quoi, il n'eut rien de mieux à faire que de revenir sur ses pas et de regagner son hôtel, où cependant il ne dormit pas de la nuit, je vous prie de le croire.

(A suivre.) Dr P. DUPLESSY, Officier de l'instruction publique.

Le bureau de la Chambre brillait par son absence. Nous trouvons bon qu'il se soit abstenu de cette cérémonie nationale. Cette inconvenance grave a été remarquée, comme elle devait l'être. Il est utile que cette majorité de forcés se soit séparée publiquement de la France, de la vraie France qui pleure le Chef de la religion de 35 millions de Français.

M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon, M<sup>re</sup> le duc de Nemours, en civil, M<sup>re</sup> Thiers, M. Bardoux, ministre de l'instruction publique; le prince de Hohenzollern, assistaient au service.

La grande cathédrale regorgeait de foule; avec les cinq évêques et la décoration funèbre, c'était un émouvant spectacle, digne de la France catholique, et qui laissera un profond souvenir dans le cœur de ceux qui y ont assisté.

### Chronique générale.

Voici le texte de la dépêche adressée par M. Dufaure aux premiers présidents et aux procureurs généraux.

Paris, 12 février 1878.

Le ministre de la justice à tous les premiers présidents et procureurs généraux.

Un service religieux sera prochainement célébré à l'occasion de la mort du Pape, et des invitations vous seront adressées au nom du clergé, pour la cour et les tribunaux. J'estime que la magistrature devra y répondre, et je laisse à la cour et aux tribunaux le soin de décider s'ils devront s'y rendre en corps, par délégation ou individuellement.

D'après les renseignements qui nous sont fournis par les journaux de province, toutes les cours ont décidé qu'elles se rendraient en corps et en robes rouges aux services funèbres. Une seule compagnie fait exception, c'est la cour de Lyon. Elle a résolu qu'elle irait en corps à la cathédrale, mais en habit de ville.

Les journaux républicains ont applaudi dernièrement à la harangue de l'ambassadeur français à Berlin; ils se sont félicités du choix de M. de Saint-Vallier et ils ont fait remarquer avec orgueil que Sa Majesté l'empereur d'Allemagne avait prononcé le nom de « la République française ».

Ces journaux ont oublié le passé. Nous allons le leur rappeler. Etant donné le caractère allemand, les courtes citations que nous allons faire prouveront aux naïfs ce que l'on pense encore aujourd'hui de la République à Berlin.

Le comte d'Arnim écrivait confidentiellement le 12 novembre 1872 à M. de Bismark:

« Je n'ai conservé de ma conversation avec M. de Saint-Vallier que les souvenirs que voici en substance... Il a fait ressortir combien l'Allemagne était heureuse d'avoir conservé les traditions monarchiques. Il se disait légitimiste... Je me souviens d'avoir demandé au comte de Saint-Vallier, qui parlait très-sévèrement de l'Empire, si ses anciennes relations intimes avec la cour impériale ne lui avaient pas donné l'occasion de se former un jugement sur le prince Louis.

Il est complètement inexact que j'aie recommandé l'établissement de la monarchie et de candidats au trône déterminés.

Si le général de Manteuffel n'avait pas sa bonne opinion de M. de Saint-Vallier, je croirais, bien qu'à mon corps défendant, que ce dernier m'a prêté le propos rapporté par le général de Manteuffel, pour établir si le moment d'un de ces changements d'opinion auxquels M. de Saint-Vallier doit sa réputation de diplomate, est venu ou non... »

M. de Balan écrivait à M. d'Arnim le 23 novembre 1872:

« Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que V. Ex. voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. Le spectacle que ces institutions nous donne semble plutôt fait pour inspirer l'horreur!... »

Le 20 décembre 1872, M. de Bismark écrivait à M. d'Arnim:

« La France est pour nous un salutaire épouvantail. Tant qu'elle n'aura pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la République ne pourra rien leur faire. C'est pour cette raison que la République française trouvera très-difficilement un allié parmi les Etats monarchiques. »

M. d'Arnim avait fait entendre que l'on croyait que le gouvernement allemand entretenait des relations indirectes avec M. Gambetta. Voici ce que M. de Bismark répondit à ce sujet dans la même dépêche:

« Si Votre Excellence se rappelait que le gouvernement allemand est dirigé en première ligne par l'empereur en personne, Votre Excellence, qui connaît la manière de voir de Sa Majesté, sentirait que cette allégation contient une offense personnelle à MENT PÉNIBLE AU SOUVERAIN. »

Voilà qui est flatteur pour M. Gambetta!

On voit maintenant s'il y a lieu de se féliciter d'avoir entendu le mot de « République française » sur les lèvres de l'empereur d'Allemagne. (Gazette de France.)

LE CONGRÈS DE LYON.

Le Congrès de Lyon vient de terminer ses assises par une petite scène de famille qui donnera la mesure de la popularité dont jouit près des nouvelles couches M. Jules Simon, le tendre père de l'Ouvrière.

L'auditoire avait écouté avec aménité les théories du bon Nicolas, quand, en arrivant à sa péroraison, le délégué algérien se mit à parler de la rénovation de l'âme par le travail. Le mot d'âme fit bondir une demi-douzaine de citoyens délégués, qui réveillèrent leurs voisins, lesquels, mis au fait, changèrent leur ronflement en un grognement significatif. Cependant M. Nicolas terminait sa harangue, déclarant avoir puisé ses idées dans de merveilleux livres, brevaires de l'humanité, dus à un écrivain qu'il rêvère à l'égal de Victor Hugo. Enfin l'orateur convaincu et imprudent prononça sa dernière phrase par ces mots:

« Gloire à Jules Simon! »

La foudre tombant au milieu du Congrès n'eût pas produit plus d'effet que ces quatre mots. Une dizaine de citoyens applaudissent par habitude, ou parce qu'ils n'ont pas compris. Mais immédiatement des délégués se levèrent, brandissant leurs cartes rouges. On eng... l'orateur, qui s'assied stupéfait d'avoir causé ce vacarme. Le citoyen Pesset, de Besançon, les lèvres blêmes de colère, montre le poing à malheureux Nicolas, qui fait très-bonne contenance. Le vieux père Chabert, délégué parisien, demande la parole pour une protestation:

« Oui, oui, Chabert! crie l'auditoire. »

Et Chabert s'élance du fond de la salle. A quatre pattes, il grimpe l'escalier qui monte à la scène, il émerge de la tribune comme un diable d'une boîte à surprise.

« Au nom du Congrès (Oui, oui!), rugit le vieux socialiste, je proteste contre les éloges qui ont été donnés à M. Jules Simon. Cet homme, qui a fait au pouvoir le contraire de ce qu'il avait écrit autrefois, cet homme qui a menti à ses doctrines, ne mérite que le dédain, car il n'est pas un honnête homme! (Tonnerre d'applaudissements.) »

Le délégué de l'Algérie se lève un peu ému.

« Il est permis, dit-il, d'ignorer certains détails de la vie des hommes. »

On l'interrompt violemment. Calvinhac, le fougueux Auvergnat Calvinhac, celui qui n'a pas pu siéger au conseil municipal de Paris, malgré deux élections successives, faute d'avoir un domicile connu, Calvinhac demande encore la parole. Il s'agit d'accuser la protestation du pontife Chabert.

Calvinhac escalade la scène.

« Je ne comprends pas, rugit-il, que dans une réunion de socialistes on ait osé, non-seulement faire l'éloge, mais même prononcer le nom de Jules Simon? Au nom de nos frères bien-aimés, qui pourrissent à trois ou quatre mille lieues d'ici, sous les cieux australiens, je proteste contre les éloges donnés à un homme qui a repoussé l'amnistie! »

Le Congrès et le public saluent de bravos frénétiques la déclaration communarde

du tribun Calvinhac, qui regagne sa place essoufflé.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur*:

« Il y a en ce moment, à Arcachon, une réunion des princes et princesses de la famille d'Orléans. »

« Le duc d'Aumale, qui était en retard, y est arrivé avec la princesse Clémentine. »

« Le prince de Joinville est également attendu avec le duc de Chartres. »

On lit dans l'*Ordre*:

« Le Réveil va rentrer, par suite de la loi dite d'amnistie, dans les 65,000 fr. d'arrêts qu'il a payés pendant la période du 16 mai au 14 décembre. »

« Les nouvelles poursuites trouveront donc le Réveil en état de faire face aux nouvelles condamnations. »

### LA MORT DE PIE IX.

On lit dans le *Corriere delle Marche d'Ancona*:

« Aucun frère ne survit au pape; les derniers membres de sa famille décédés sont: le comte Gabriele Mastai, qui était le frère aîné du pape, et son neveu Luigi Mastai, fils du comte Gabriele. »

« Un autre fils de ce dernier est vivant, c'est le comte Ercole. Il demeure à Milan. Il a deux fils, dont l'un se trouve à Sinigaglia et l'autre est élève à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. »

« Il a en outre deux filles: l'une oblate au couvent de Tor de Specchi, l'autre mariée au commandant Marco Fabri di Fano. »

« En dehors de ces neveux, qui portent le nom de Mastai, Pie IX en laisse d'autres de côté des femmes. »

« Voilà quels sont les héritiers de Pie IX. Les deux petits-neveux sont déjà partis de Sinigaglia et de Paris pour Rome. »

D'après des nouvelles sûres que nous recevons de Rome, c'est au premier et au second étage du Vatican que se tiendra le Conclave. Une commission de cardinaux, parmi lesquels S. Em. le cardinal Sacconi, a été nommée pour prendre toutes les dispositions matérielles nécessaires en vue d'aménager les appartements des cardinaux.

Contrairement à ce qui se pratiquait jadis, la nourriture de chaque cardinal ne lui sera plus apportée du dehors par les gens de sa maison. C'est la Chambre apostolique qui se charge de ce soin pour tous les cardinaux.

Une autre innovation, c'est que, les chambres du Vatican n'étant pas, comme autrefois celles du Quirinal, disposées en vue du Conclave, chaque cardinal devra se pourvoir des meubles qui lui sont nécessaires.

On écrit de Rome, 14 février:

« Hier soir a eu lieu l'ensevelissement du Saint-Père. La cérémonie, qui a duré trois heures, a été aussi imposante que grandiose. L'émotion était grande parmi les assistants. »

« Quarante-huit cardinaux étaient présents, et après eux venaient les prélats, les camériers, tous les membres du corps diplomatique, un grand nombre de membres de la noblesse romaine, des députations étrangères et environ deux mille fidèles. »

« Les officiers de la garde noble portaient le corps de l'illustre défunt. »

« Pie IX, revêtu de ses ornements pontificaux et coiffé d'une mitre précieuse, a été placé dans trois cercueils: un de cyprès, un de plomb et un de châtaignier. Dans le premier, on a déposé aux pieds de sa dépouille sacrée 96 médailles en or, en argent et en bronze, plus un parchemin contenant l'éloge du Pontife et l'historique des actes les plus mémorables de son règne et de sa vie. »

### LE VOTO DE L'ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol a invité les cardinaux à opposer leur veto à la nomination de tout candidat à la Papauté qui se montrerait opposé aux idées de conciliation et de progrès.

Le cardinal Moreno, archevêque de Tolède, très-ultramontain et très-entier, avait refusé, dans ces conditions, de se rendre à

Rome, mais le gouvernement l'a obligé à se mettre en route après l'avoir muni d'instructions très-nettes et très-précises.

Le gouvernement est décidé à faire usage du droit de veto, et M. de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, a notifié au Sacré-Colège cette décision de l'Espagne, quelles que soient à l'égard de ce droit les résolutions des autres nations catholiques.

Tous les hommes politiques se sont d'ailleurs rangés de cet avis lors de la dernière réception de M. Canovas. Le président du conseil tenait à être fixé sur la pensée de la majorité du Sénat et du Congrès, avant de conseiller au roi une détermination, et n'a pas voulu suspendre la réception de vendredi dernier, malgré la nouvelle reçue de la mort du pape.

Nous pouvons en donner l'assurance : la majorité du monde politique s'est exprimée dans le sens le plus libéral et le plus conciliant, adoptant en cela la manière de voir de M. Canovas.

## Etranger.

**AUTRICHE.** — Nous apprenons que l'archiduc Albert, commandant en chef de l'armée autrichienne, et qui se trouvait au bord du lac de Garde, a été mandé en toute hâte à Vienne par une dépêche de l'empereur François-Joseph.

**ALLEMAGNE.** — On télégraphie de Berlin à la Gazette de Francfort :

« La réunion de femmes et de jeunes filles socialistes qui a eu lieu hier a été très-orageuse »

Le député Most a exhorté les femmes à sortir en masse du sein de l'Eglise.

M<sup>me</sup> Halin, présidente, a déclaré que la justice, la moralité et l'amour du prochain n'existaient que dans le socialisme. Elle a ajouté qu'il fallait transformer toutes les églises en habitations d'ouvriers, salubres et peu coûteuses.

Les membres de la réunion se sont séparés à minuit et demi en chantant la *Marsch des travailleurs*.

L'Allemagne, on le sait, n'a rien à envier sous le rapport socialiste à notre malheureux pays. Nous venons d'avoir le Congrès d'ouvriers de Lyon, notre voisin d'Outre-Rhin a eu également ses assises radicales, et, en juger par ce qu'en dit la Gazette de Francfort, elles l'ont emporté en violence sur le Congrès tenu à Lyon.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### EGLISE SAINT-PIERRE DE SAUMUR.

Un service pour le repos de l'âme du Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse mémoire, sera célébré lundi prochain dans l'église Saint-Pierre de Saumur.

L'office funèbre commencera à 9 heures et la grand'messe à 10 heures précises.

Il n'y aura lundi qu'un seul service pour les quatre paroisses de Saumur.

Tous les fidèles se feront un devoir de s'associer en ce jour au deuil universel de l'Eglise catholique et considéreront ce présent avis comme une invitation.

### SERVICE FUNÈBRE A LA CATHÉDRALE D'ANGERS EN MÉMOIRE DE PIE IX.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Un service solennel a été célébré, hier matin, à Angers, à la cathédrale, en mémoire du Souverain Pontife défunt, notre vénéré Pie IX. Une foule immense et recueillie remplissait la vaste église. Toutes les autorités administratives, judiciaires et militaires étaient représentées à la cérémonie. »

Nous avons remarqué M. le préfet, M. le secrétaire général et les conseillers de préfecture, en tenue officielle; M. le premier président et toute la cour, M. le procureur général et tout le parquet d'appel; M. le pré-

sident et les juges du tribunal de première instance; M. le procureur de la République et les membres du parquet; M. le président et les juges du tribunal de commerce, tous en robe; MM. les fonctionnaires des finances, des ponts-et-chaussées, de l'instruction publique, etc., etc.; M. le général Bonneton et ses aides de camp, le corps d'officiers au complet de la garnison, de la place, de la gendarmerie et des divers services militaires.

Des places avaient été réservées pour MM. les conseillers municipaux; elles sont demeurées inoccupées.

Dans le transept de gauche, étaient MM. les doyens et professeurs des Facultés formant l'Université catholique; les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de la Sagesse, de Saint-Charles et des autres Congrégations.

Le transept de droite était entièrement rempli par les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et des différentes œuvres catholiques. Aux premiers rangs, on remarquait les dignitaires des ordres pontificaux, de Pie IX et de Saint-Gregoire-le-Grand, et plusieurs officiers de l'ancienne armée pontificale, défenseurs généreux de Pie IX et de l'Eglise.

Derrière le corps d'officiers, MM. les étudiants de l'Université, et dans les galeries, les élèves des Collèges ecclésiastiques, Saint-Maurille, Mongazon, Saint-Urbain, Saint-Julien.

Le clergé de toutes les paroisses de la ville, le grand séminaire et beaucoup d'ecclésiastiques venus de tous les points du diocèse remplaçaient le chœur.

Les murs de l'église entière disparaissaient sous les draperies de deuil tendues à la hauteur des galeries; des écussons aux armes du Souverain Pontife Pie IX et des inscriptions latines rappelant les éminentes qualités du Pontife défunt, complétaient cette décoration funèbre. Dans la nef, sous un dais de velours noir brodé d'argent, se dressait le cenotaphe, surmonté de la tiare et entouré de centaines de cierges; sur le soubassement du côté du portail, un portrait de Pie IX. Aux quatre angles se tenaient agenouillés quatre prélats de la maison du Pape NN. SS. Kernaeret, Chesneau, Lamoureux, J. Mesnard.

M<sup>re</sup> l'Evêque, entouré de tout le chapitre, a célébré la messe pontificale. M<sup>re</sup> de Las Cases assistait dans le sanctuaire. La messe de *Requiem, pro pontifice defuncto*, chantée en faux-bourdon par la maîtrise de la cathédrale et les élèves du grand séminaire, était dirigée par M. Delaporte, maître de chapelle. Après la messe, la belle voix de M. Maurat a interprété avec sentiment le *Pie Jesu* de Vervoille. La musique du 77<sup>e</sup> s'est fait entendre à l'Offertoire.

Conformément au rituel, cinq absoutes ont été données, au cenotaphe, quatre par les dignitaires du chapitre, et la cinquième par l'Evêque. Commencée à dix heures, la cérémonie se terminait après midi, et malgré la foule qui emplissait l'église et se pressait aux portes, l'on n'a eu à constater que le plus parfait recueillement, grâce aux mesures d'ordre qui avaient été prises, mais surtout grâce au sentiment profondément religieux qui dominait cette foule et donnait à la cérémonie le caractère d'une grande et consolante manifestation de piété envers l'Eglise catholique.

MM. Allain-Targé, Ménard-Dorian, Lecherbonnier et Laisant vont se rendre dans le département de Maine-et-Loire, pour faire une enquête sur les opérations électorales des 14 et 28 octobre dernier.

La commission du budget a délibéré avant-hier sur la situation de la Compagnie des Charentes: elle a décidé que le paiement des intérêts de la somme due à la Compagnie pour le rachat de ses lignes prendrait date du mois de juin dernier.

Dans sa réunion de mercredi, la commission de la Chambre, à l'unanimité, a conclu à la déclaration d'utilité publique pour les deux lignes de chemins de fer de Châteaubriant à Rennes et de Châteaubriant à Vitre.

Ce projet de loi, pour lequel l'urgence a été déclarée, sera soumis à la Chambre dans une de ses prochaines séances.

## Faits divers.

Le musée d'artillerie de Paris vient de s'enrichir d'un drapeau historique, doulou-

reux trophée de la guerre 1870-1871, le drapeau qui abrita la retraite glorieuse de la garnison de Bitché, lorsque la place lorraine ouvrit ses portes à l'ennemi sans avoir capitulé, après un siège de huit mois et demi.

Les habitants de Bitché voulurent laisser aux braves défenseurs prêts à les quitter un souvenir du courage déployé côte à côte, des souffrances endurées en commun, des combats glorieusement affrontés. Un drapeau, disent les *Debats*, fut offert aux troupes assemblées dans le camp retranché.

Le colonel du 54<sup>e</sup> régiment de marche, qui avait conservé cette relique patriotique, l'a offerte au musée.

Le *Courrier des Deux-Charentes* nous apporte la nouvelle de la mort d'une centenaire, Jeanne Gelineau, veuve de Pierre Gelineau dit Graveau, aux Dangaly, commune des Gonds (Charente-Inférieure), qui était née en 1778.

Il y a quelques mois, deux personnes étaient venues lui apporter un bouquet pour fêter sa centième année qui commençait. Elle était bien portante alors, assez alerte, vive même, gaie, avec une pointe de bonne malice, jouissant de ses facultés intellectuelles, aussi bien que ses fils âgés l'un de 84 ans et l'autre de 74 ans, ce dernier adjoint de la commune. Il fallait l'entendre raconter ses souvenirs d'autrefois; il fallait recueillir, sur le règne de Louis XVI et les jours mauvais de la Révolution, le récit de ce qu'elle avait vu sous ses yeux dans la commune et le pays environnant. Rien de curieux, rien d'intéressant comme cette revue rétrospective.

Jeanne Gelineau avait fait sa première communion au lendemain de la convocation des Etats-Généraux. Elle était donc jeune fille lorsqu'éclata la Terreur. D'une famille très-honorable, elle avait été chrétiennement élevée. Lorsque la religion fut prosaïtée, elle n'oublia point les principes qu'elle avait puisés au milieu des siens. Dernièrement encore, elle racontait comment elle venait en aide à quatre prêtres assermentés cachés dans les environs; puis, elle disait son mariage béni dans des circonstances singulières.

Elle était partie, munie de sa cocarde, gage de civisme, portant dans un panier ses atours de noce, et quels atours à cette époque! Et quand, chemin faisant, on lui demandait: « Que vendez-vous? » ou plutôt: « Que vendez-vous, citoyenne? » elle répondait: « Du beurre. » C'est avec ce subterfuge qu'elle put gagner la grange où l'attendait le pieux ministre qui devait consacrer son union et lui souhaiter longue vie et bonheur. La prédiction du prêtre s'est admirablement réalisée.

Jeanne Gelineau avait une certaine instruction. Pendant quelques années, elle fit la classe. Une de ses élèves venait dimanche dernier, peu d'heures avant sa mort, saluer son ancienne maîtresse, qui, ne l'ayant pas vue depuis quarante ans, se rappelait encore les plus petits détails de cette époque déjà si éloignée.

La religion avait béni son berceau; elle bénit aussi sa tombe. Comme une lampe qui n'a plus d'huile, Jeanne Gelineau s'est éteinte paisiblement et doucement; ou plutôt, chargée d'ans et de mérites, elle s'est endormie pieusement dans le Seigneur, qu'elle avait toujours aimé et servi. Ses funérailles ont été l'occasion d'une manifestation sympathique. En l'absence de M. le curé des Gonds, indisposé, M. l'abbé Grateau, professeur à l'Institution Saint-Pierre, de Saintes, coadjuteur du vénérable pasteur qui gouverne la paroisse depuis 47 ans, a présidé la cérémonie à laquelle s'étaient rendus tous les parents et amis d'une famille très-avantageusement connue dans la contrée.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## L'ECLAIRAGE PAR L'ELECTRICITE

Dans le nombre des surprises que Paris réserve aux visiteurs qui vont se presser dans ses murs à l'occasion de l'Exposition, l'éclairage par l'électricité occupera, sans contredit, un des premiers rangs.

Ce nouveau mode d'éclairage tend à se généraliser. Quelques grands magasins de la capitale, tels que le *Louvre*, la *Belle-Jardinière*, etc., l'ont adopté d'une manière définitive et, depuis quelques mois surtout, l'on voit grandir très-rapidement, à Paris, en

province, à l'étranger, la liste des établissements commerciaux, usines, chantiers, qui se l'approprient.

Depuis 1863, époque où la lumière électrique fut appliquée pour la première fois à l'éclairage des phares, les hommes de science se sont appliqués sans relâche à perfectionner les appareils destinés à engendrer l'électricité éclairante. A l'origine on l'empruntait à grands frais aux piles de Daniell et de Bunsen. Elle manquait de fixité, le rayon lumineux était intermittent; il s'élançait, sans régularité, d'un foyer intense sur lequel l'œil ne pouvait s'arrêter. Mais peu à peu et successivement tous ces inconvénients ont disparu, grâce aux perfectionnements apportés, par des spécialistes infatigables, aux premiers appareils.

Aujourd'hui on obtient la lumière électrique sans le secours de la pile. Des machines magnéto-électriques, mues par la vapeur ou par toute autre force industrielle, convertissent très-économiquement du travail mécanique en un courant électrique, permettant d'obtenir des éclairages d'une puissance incomparable.

Nous n'entreprendrons pas ici la description de ces machines. Nos lecteurs ne pourraient se former une idée exacte du jeu de leurs organes, qu'à l'aide de dessins et de légendes explicatives. Il nous suffira de dire que l'appareil magnéto-électrique, lorsqu'il est mis en mouvement, alimente des courants déterminés qui, en se combinant avec certaines substances, produisent un foyer lumineux partout où ils rencontrent ces substances, exactement comme les courants de gaz hydrogène qui produisent un foyer lumineux partout où ils sont mis en contact avec l'air et le feu.

L'aménagement des foyers d'électricité est beaucoup plus simple que l'aménagement des lumières au gaz qui ne s'obtiennent qu'à l'aide d'un réseau inextricable de conduites s'alimentant dispendieusement à un réservoir commun.

Grâce à la possibilité de la diviser à l'infini, on peut aujourd'hui donner à la lumière électrique une douceur et une fixité tout à fait extraordinaires. Entre l'éclairage qu'elle produit et celui que produit le gaz en combustion, la différence, au point de vue de la puissance, de la transparence, de la pureté, est beaucoup plus grande que celle existant entre l'éclairage au gaz et l'éclairage à l'huile. Si l'on combine, dans un même local, l'éclairage électrique et l'éclairage par le gaz, on peut, à un moment donné, supprimer le dernier sans qu'il en résulte un amoindrissement de l'intensité lumineuse; mais si l'on supprime le premier en laissant subsister les becs de gaz, la transition est tellement brusque qu'on doit laisser s'écouler quelques minutes avant de reconnaître les objets environnants.

L'ancien éclairage dénature les couleurs; il dégage une chaleur souvent insupportable; il charge l'air ambiant de miasmes souvent nuisibles à la santé. Avec l'éclairage par l'électricité, tous ces inconvénients disparaissent. Sous son rayon, la gamme des couleurs est respectée dans ses nuances les plus délicates, et l'air conserve toute sa pureté et toute sa fraîcheur.

Autre avantage: les dangers d'explosion et d'incendie, inséparables de l'éclairage par le gaz, sont supprimés par les nouveaux appareils et, pour cette seule cause, on les verra bientôt installés dans tous les locaux où se concentre une foule nombreuse: ateliers, cercles, salles de spectacle, cafés, etc.

L'éclairage électrique procure des économies considérables à ceux qui l'emploient sur une large échelle. Pour la production d'une lumière équivalant à quarante becs de gaz, les dépenses sont à peu près les mêmes pour les deux modes d'éclairage. Mais elles suivent ensuite une échelle décroissante. Un éclairage électrique de la puissance de celui de 250 becs de gaz, s'obtient avec une économie de 75 0/0.

Les appareils magnéto-électriques, indispensables pour la production de la nouvelle lumière, sont la propriété exclusive d'un groupe industriel qui vient de se transformer en Société anonyme, 6,000 actions de cette Société, dont le siège est à Paris, vont être offertes, les 22 et 23 de ce mois, à la souscription publique.

L'avenir de cette valeur n'est pas à mettre en doute. Il est permis de prévoir qu'elle arrivera rapidement au degré de prospérité qu'ont obtenu les premiers titres émis par nos grandes Compagnies de chemins de fer, ou d'éclairage par le gaz, qui ont doublé et triplé le capital initial.

# Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 18 février 1878.

## Les Chevaliers du Brouillard

Grand drame à spectacle, en 5 actes et 10 tableaux, de M. Denjery.

- 1<sup>er</sup> tableau : La Maison du Pendu.
- 2<sup>e</sup> tableau : Les Deux Apprentis.
- 3<sup>e</sup> tableau : Premier exploit de Jack Scheppard.
- 4<sup>e</sup> tableau : La Taverne de la Pie-Borgne.
- 5<sup>e</sup> tableau : La Berge de Greenwich.
- 6<sup>e</sup> tableau : Le Roi de la Vieille-Monnaie.
- 7<sup>e</sup> tableau : La Folie.
- 8<sup>e</sup> tableau : Sous le vieux pont de Londres.

9<sup>e</sup> tableau : L'Évasion.  
10<sup>e</sup> tableau : La Grâce de Jack Scheppard.

**Distribution.** — Jack Scheppard, M<sup>me</sup> Nitch; Wood, maître menuisier, MM. Denjean; Darel et Tamise, Nitch; Lord Rowland-Montaigne, Destez; Georges 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, Leroy; Blusckine, Servat; Sir Edward Morton, Broutin; Jonathan Wild, Delcroix; Fig, Bob, Quatre-Jambes et Quatre-Mains, chevaliers du Brouillard, Théodore, Chauvier, Guiraud et Henri; un geôlier, Charles; un matelot, Jules; un homme du port, Joseph; Mistress Scheppard, M<sup>mes</sup> Levasseur; Cecily, Golsheim; Mistress Wood, Pointel; William Hogart, MM. Broutin; Davy, Eugène; un officier de justice, Emile; un portefaix, Auguste. — Chevaliers du Brouillard, policemen, voyageurs, geôliers, etc., etc.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thouau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Dans l'intéressant volume que M. le comte d'Haussonville vient de publier à la librairie Calmann Lévy, et qui a pour titre *Mélanges et Souvenirs*, l'illustre académicien renvoie souvent ses lecteurs aux *Mémoires du comte Miot de Melito*. Nous croyons donc devoir rappeler que cet important ouvrage est également en vente chez le même éditeur.

Alphonse Karr, l'infatigable écrivain qui a publié de si intéressantes relations sur Nice, Saint-Raphaël et Sainte-Adresse, vient de faire paraître chez Calmann Lévy un nouveau volume intitulé : *Notes de voyage d'un Casanier*. Cette fois, il nous transporte au milieu des enchantements de l'Italie. Le lecteur n'y perd rien : ni le tour pittoresque du récit, ni ces observations fines, ni ces traits spirituels et tout ce charmant humour qui

ont fait le succès des précédents ouvrages d'Alphonse Karr.

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 43 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 FÉVRIER 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	73	65		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	630			Canal de Suez	747	50	2 50
4 1/2 %	105			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	666	95		Crédit Mobilier esp.	575		15
5 %	109	65		Crédit Mobilier	161	95	3 75	Société autrichienne	543		5
Obligations du Trésor, t. payé.	490			Crédit foncier d'Autriche	518	75	8 75	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	505		50	Charentes, 500 fr. t. p.	150			Orléans	339		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517		1 50	Est	643	75	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	336		
— 1865, 4 %	390			Paris-Lyon-Méditerranée	1060		50	Est	331		
— 1869, 3 %	384			Midi	783			Nord	341		
— 1871, 3 %	381			Nord	1315			Ouest	344	50	
— 1875, 4 %	403			Orléans	1120			Midi	333		
— 1876, 4 %	491	50	1 50	Ouest	713	75	3 75	Charentes	254		
Banque de France	3209	50		Vendée, 500 fr. t. p.	1333	75	3 75	Vendée			
Comptoir d'escompte	695			Compagnie parisienne du Gaz	495			Canal de Suez	546		
Crédit agricole, 300 f. p.	340			C. gén. Transatlantique							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 24 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —	3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 —
9 — 1 —	10 — 25 —	8 — 40 —	9 — 40 —
1 — 25 — soir.	4 — 10 —	9 — 40 —	12 — 40 —
7 — 15 —	10 — 37 —	12 — 40 —	4 — 44 —
10 — 37 —		10 — 28 —	10 — 28 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
LA FERME  
**DE LA RICHARDIÈRE**  
Entre les Rosiers et Longué,  
Joignant l'Authion, contenant huit hectares.  
S'adresser audit notaire. (31)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**A RENTE VIAGÈRE**  
Sur deux têtes,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 27, occupée par M. Gablin, pharmacien.  
Prix du loyer actuel : 1,050 fr., impôts locaux en sus.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire, ou à M. GAUTIER, ancien pharmacien, rue de Bordeaux. (54)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE.  
1<sup>re</sup> UNE MAISON, située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, occupée par la société l'Union, avec jardin et terrain planté d'arbres, sur le bord du Thouet;  
2<sup>e</sup> UNE AUTRE MAISON, située aussi à Saint-Hilaire-Saint-Florent, occupée par M. Taveau, menuisier, avec jardin et dépendances.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> ROBINEAU.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**BELLE ET GRANDE MAISON**  
Avec écurie et remise.  
Située à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 99, près l'hôtel d'Anjou.  
S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, et, pour visiter les lieux, à M. ODOUARD, à l'hôtel d'Anjou. (62)

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
Aux enchères publiques.  
D'UN  
**TRÈS-RICHE MOBILIER**  
Après le décès de M. VOISIN,  
Par suite d'acceptation bénéficiaire,  
A Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 34,  
Le lundi 18 février et jours suivants, à midi.  
Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Cette vente consiste en :  
Poterie, verrerie, cristaux, batterie de cuisine, très-belle vaisselle, bronze, tableaux, candélabres, pendules, linge de corps et de ménage, hardes, meubles meublants, tels que : couchers, glaces, tentures, tapis, vins, etc., etc.  
Une magnifique salle à manger en vieux bois sculpté;  
Un très-beau meuble de salon Empire;  
Piano droit en palissandre;  
Splendide chambre à coucher en vieux bois sculpté, composée de deux lits à colonnes, armoire à glace, bureau, table de milieu, deux tables de nuit, garniture de cheminée artistique, prie-Dieu, chaises et fauteuils assortis;  
Plusieurs suspensions et un lustre fort riches;  
Un très-beau bahut de salon, bronze et écaille;  
Table à jeu et table à ouvrage en marqueterie;  
Une boîte complète d'orfèvrerie Christoffle;  
Trois voitures en très-bon état, savoir : un omnibus de famille, un grand break de chasse, un panier et deux chevaux;  
Harnais simples et doubles;  
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.  
Au comptant, plus 5/0 applicables aux frais.

ORDRE DES VACATIONS.

Lundi. — Batterie de cuisine, vaisselle, linge, etc.  
Mardi. — Meubles divers, literie, tapis, tentures, vins, etc.  
Mercredi. — Salon, chambre à coucher, meubles et objets d'art, voitures et chevaux.

Le commissaire-priseur chargé de la vente,  
THUBÉ.

Exposition publique avant la vente.  
**UNE ANGLAISE demande à donner des leçons** chez elle et à domicile.  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**  
**L'HOTEL DE LONDRES**  
DE CONSTRUCTION RÉCENTE  
Sis à Montreuil-Bellay, Grand'Rue.  
On céderait : les chambres garnies de l'hôtel, le billard, les tables et accessoires du café, l'omnibus et autres meubles.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

**A AFFERMER**  
Pour entrer en jouissance le 14 mars 1878,  
Le moulin à eau du château de Montreuil-Bellay, sur le Thouet, et le moulin à vent,  
Et environ neuf hectares de prés, terres labourables et vignes, en dépendant.  
S'adresser à M. BULLEAU, régisseur, ou à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire. (72)

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,  
**Le MOULIN GEORGET**  
Situé sur les Châteaux, à Saumur.  
Beaux logements et jardin.  
Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.  
S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**  
Pour la Toussaint 1878.

**UNE FERME**  
Située aux environs de Saumur,  
D'une contenance de 7 à 10 hectares, à la volonté du preneur, comprenant terres labourables et prés. Le fermier sera chargé de façons de vignes.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,

**MAISON DE PLAISANCE** avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;  
**MAISON D'EXPLOITATION** avec terres labourables et vignes.  
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Commune de Vihiers.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**  
Le Maire de la commune de Vihiers prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Vihiers, le dimanche 3 mars 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication, en un seul lot, des travaux ci-après :  
1<sup>er</sup> 214 mètres linéaires de bordures de trottoirs..... 963 f.  
2<sup>e</sup> 515 mètres carrés de pavages pour caniveaux... 3,347 50  
3<sup>e</sup> 20 mètres cubes de pierre cassée..... 90 »  
4<sup>e</sup> Somme à valoir pour travaux imprévus..... 9 50  
Total..... 4,480 »

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**MAISON**  
A Saumur, petite rue Saint-Nicolas,  
Comprenant trois chambres avec cabinet, grenier, cour, puits et cave.  
S'adresser chez M. LANELOIS, à Saint-Lambert. (19)

**UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS** demande une personne pour tenir la caisse.  
S'adresser au bureau du journal.

**PHARMACIE-DROGUERIE**  
Ancienne Pharmacie PASQUIER  
**A. CLOSIER, Successeur,**  
Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,  
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.  
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
Rue de Bordeaux, occupée par M. Vétault.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve RENAUD, rue de la Grise. (18)

Un négociant de Saint-Florent demande un teneur de livres sérieux et connaissant parfaitement la comptabilité.  
Inutile de se présenter sans de bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

### NOUVELLE FRANCE.

**Colonie libre de Port-Breton.**  
Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays.  
S'adresser à M. le marquis DE RATS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

### M. RIELLANT

**ET SA FILLE**  
Chirurgien et Mécanicien  
Dentiste,  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,  
Maison Beurois.  
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.  
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.